

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Rapport annuel d'activités 2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	1
1. Priorités d'intervention	2
2. Sommaire du bilan financier 2019-2020	3
3. Bilan des activités par priorité d'intervention	3
4. Bilan des services-conseils aux communautés et aux groupes communautaires	6
5. Bilan des services-conseils aux entrepreneurs et entreprises existantes	6
6. Délégation à la Corporation de développement économique	7
Conclusion	8

MISE EN CONTEXTE

Les municipalités régionales de comté (MRC) ont pleine compétence pour favoriser le développement local et régional sur leur territoire. Afin d'appuyer les MRC dans leur rôle, la signature entre le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC des Laurentides de l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) vise à soutenir les mesures de développement que prend la MRC des Laurentides pour :

- La réalisation de ses mandats en lien avec la planification de l'aménagement et du développement du territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir le partage des services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec les ministères ou organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

Afin de s'assurer de la meilleure utilisation des aides financières disponibles, le gouvernement exige qu'une *Politique de soutien aux entreprises* et qu'une *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire* de la MRC des Laurentides soient adoptées et maintenues à jour par celle-ci. Ces politiques peuvent être consultées sur le site web de la MRC des Laurentides au www.mrclaurentides.qc.ca en sélectionnant : « Fonds de développement des territoires ».

Le territoire d'application de l'entente du FDT couvre les vingt municipalités de la MRC des Laurentides: Amherst, Arundel, Barkmere, Brébeuf, Huberdeau, Ivry-sur-le-Lac, Labelle, La Conception, Lac-Supérieur, Lac-Tremblant-Nord, La Minerve, Lantier, Montcalm, Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts, Ste-Lucie-des-Laurentides, Saint-Faustin-Lac-Carré, Val-David, Val-des-Lacs et Val-Morin.

Ce rapport d'activités couvre la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

1. Priorités d'intervention 2019-2020

Le 20 juin 2019, le conseil des maires de la MRC des Laurentides adoptait ses priorités d'intervention 2019-2020 du FDT. Du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le FDT a permis à la MRC de soutenir la mise en œuvre de ces neuf grandes priorités d'intervention :

1. L'attraction de nouveaux résidents et de travailleurs et leur intégration dans le milieu

- Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC et envisager des partenariats s'il y a lieu pour en assurer l'optimisation et la pérennité
- o Mettre en œuvre le plan d'actions de la Politique culturelle
- o Compléter la couverture Internet haute vitesse et téléphonie cellulaire
- Assurer l'offre de formation professionnelle et collégiale sur le territoire
- o Consolider le réseau de transport collectif et adapté

2. La diversification économique et de l'emploi dans un contexte de développement durable

- Mettre en valeur la région par une étude socio-économique servant d'outil de promotion de notre territoire et de positionnement stratégique provincial, national et international
- o Développer de nouvelles stratégies de développement économique selon les nouvelles tendances et les enjeux
- o Faciliter les structures d'accueil à l'investisseur dans la MRC
- Appuyer le développement de parcs d'affaires à vocation régionale
- o Promouvoir et assurer le soutien de l'entrepreneuriat et à l'entreprise

3. L'efficacité énergétique, la réduction des émissions de GES et l'optimisation de la gestion des matières résiduelles

- Mettre en œuvre le Plan de gestion de matières résiduelles (PGMR) révisé 2016-2020
- o Réaliser des aménagements en forêt de proximité favorisant les crédits de carbone

4. Positionner l'agriculture comme force de développement

O Mettre en œuvre le Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

5. Soutenir l'économie sociale

- o Encourager l'insertion socioprofessionnelle au sein des entreprises d'économie sociale
- o Valoriser la réponse des entreprises d'économie sociale aux défis du vieillissement démographique

6. Augmenter nos connaissances du tissu économique de la MRC des Laurentides

- 7. Améliorer l'accueil et la prise en charge des entreprises
- 8. Soutenir les industries traditionnelles (tourisme, culture, agroalimentaire et foresterie)
- 9. Valoriser la région des Laurentides

2. Bilan financier 2019-2020

REVENUS

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation Fonds de développement des territoires (FDT)

DÉPENSES

Sommes engagées au Fonds de développement des territoires (FDT)

par la MRC des Laurentides Montant total : 1 222 288 \$

3. Bilan des activités financées par le Fonds de développement des territoires - par priorité d'intervention

Priorités d'interventions	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Coût total	Contribution FDT (montant engagé)
1-2-5	Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides	Ressource à la CDE – attractivité et partenariats en emploi	riats en emploi 337 957 1 0	
1-2-9	Municipalité de Montcalm	Parc Montcalm – achat d'un terrain et construction d'un parc sur la rive du Lac Brochet	ction d'un parc sur 60 000	
1-2-5-6-8-9	CDE de la MRC des Laurentides	Étude de faisabilité - pôle du tourisme créatif des Laurentides	21 497 3 500	
2-5-6-8-9	Fiducie du Domaine Saint- Bernard	Modernisation du pavillon d'astronomie Velan – acquisition d'un dôme et d'un projecteur	101 200 15 000	
1-2-3-6-9	Municipalité de Val-Morin	Étude de faisabilité pour construire deux bretelles d'accès autoroutières reliant les routes 117 et 15 à Val-Morin	100 000	20 000
2-4-8	MRC des Laurentides	Mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole – Arterre	25 000	10 000
2-5	Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociales des Laurentides -	Entente sectorielle en économie pour la région des Laurentides 2018-2020	212 500	2 500

1 222 288 \$

Montant total:

	CSEESL			
5-6	Cap Jem	Équipements informatiques à la disposition des jeunes femmes locataires 6 066 447		3 000
5	Le 159 Principale	Hébergement d'urgence – ressources disponibles 7 nuits par semaine	111 864	26 000
1-5-9	Maison Phoenix	Étude de marché – résidence communautaire pour personnes âgées en perte d'autonomie (RPA)	34 117 2 000	
5-6-9	Municipalité de Val-Morin	Salon du livre des Trois-Vallées	15 500	2 000
2-6-7-8-9	Municipalité de Val-David	Définir le potentiel commercial de la route 117 à Val-David	19 800	7 000
1-7	Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides (2019-2020)	Soutien aux entrepreneurs et aux entreprises – service de développement économique (salaire et avantages sociaux)	323 046	323 046
2-7	Les Reliures Caron & Letourneau Ltée	Réalisation plan marketing pour augmenter les ventes	20 000	5 000
2-7	Municipalité de La Conception	Réaménagement et amélioration des deux débarcadères de La Conception sur la Rivière Rouge	33 000	6 000
8	Table de concertation bioalimentaire des Laurentides - TCAL	Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire dans les Laurentides – 2019-2022	91 667	5 000
1-8	Carrefour Jeunesse Emploi (CJE)	Place aux jeunes dans la MRC des Laurentides	105 600	14 000
7-8	Émulsion	Frais aménagement et installation équipement	nt et installation équipement 25 000	
7-8	Éric Seguin Coutelier	Redémarrer les opérations suite à un incendie	90 000	5 000
7-8	La Brigade	Diagnostic et plan croissance pour relocalisation 20		5 000
7-8	Microbrasserie Saint- Arnould	Acquisition embouteilleuse	100 000	5 000
5-7-8	Bouffe Laurentienne	HP pour projet d'aménagement nouveau bâtiment	10 000	2 000
7-8	Brasserie Artisanale Val- Morin	Honoraires biologiste, architecte, arpenteur, étude de sol	754 416	10 000
7-8	Émulsion	Pour aider les promoteurs à se relever de la période problématique de la fermentation de leurs produits	8 055	4 000
7-8	Ranch Ladouceur	Achat d'un manège pour chevaux, préparation de la relève	465 000	5 000
1-2-5-8-9	Conseil d'administration de la Coopérative alimentaire	Travaux de rénovation pour la future Coopérative alimentaire	30 000	10 500

	de Val-des-Lacs			
3-5-8	Bouffe Laurentienne	Acquérir et rénover un bâtiment 577 8		20 000
8	Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)	Entente de partenariat avec Conseil des arts et des lettres du Québec – 2020 à 2022		20 000
8	Parc écotouristique de la MRC des Laurentides	Travaux infrastructures – maintien 4 parcs	84 000 84 000	
9	MRC des Laurentides	Route des Belles-Histoires – 2015 à 2020	47 680 10 000	
2-8-9	Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides	Entente sectorielle sur la mise en œuvre du plan d'action du Bureau du cinéma et de la télévision dans les Laurentides – 2018 à 2020	23 750	4 750
8-9	MRC des Laurentides	Mise à niveau – réseau cyclable Corridor aérobique	182 750	75 000
6-9	MRC des Laurentides	Marketing territorial	75 000	75 000
6-8-9	Société d'histoire et de généalogie des Hautes- Laurentides	Entente sectorielle – Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides	100 000	5 000
1-2-6-9	Municipalité d'Amherst	Projet documentaire – Les veuves blanches de la silicose de Saint- Rémi-d'Amherst	58 085	15 000
8-9	Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL)	Contribution pour la mise en œuvre du programme de soutien aux athlètes et entraineurs du CDESL		
1-2-3-4-5-6-7-8	Conseil des préfets et des élus des Laurentides (CPÉRL)	Soutien au Conseil des préfets et des élus des Laurentides	94 659	12 097
1-2-3-4-5-6-8-8-9	MRC des Laurentides	Personnel administration – gestion de l'entente	28 935	28 935
2-9	MRC des Laurentides	Développement territoire – 4 parcs	447 500	62 860
2-3-8	MRC des Laurentides	Soutien à la planification et au développement durable du territoire (Salaire et avantages sociaux) 2019-2020	726 995	213 100
2-3-8	MRC des Laurentides	Service cartographique en géomatique et aménagement du territoire	68 095	18 500
6-8-9	MACLAU	Entente sectorielle – Musée d'art contemporain des Laurentides	222 500	2 500
TOTAL 2019-2020				1 272 288

4. Bilan des services-conseils aux communautés et aux groupes communautaires

Contribution du FDT	Nombre d'organismes, municipalités, entreprises ayant	
Agent de développement	bénéficié d'un support ou accompagnement	
28 935 \$	24	

La MRC des Laurentides a assuré son rôle de développement tel que pris via l'engagement de l'entente relative au FDT par des mesures visant la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, agroalimentaire, récréotouristique, loisirs, plein air, culturel et économique.

5. Bilan des services-conseils aux entrepreneurs et entreprises existantes

La Corporation de développement économique (CDE) de la MRC des Laurentides a les mandats de base suivants :

- Soutien à l'entrepreneuriat privé ou social;
- Gestion des Fonds d'investissement FLI et FLS par la CDE au nom de la MRC;
- Développement local et régional sur le territoire de la MRC;
- Soutien technique auprès des municipalités;
- Documentation économique;
- Rayonnement de la communication dans la MRC.

Contribution du FDT Commissaire au développement économique	Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une aide technique	Nombre d'emplois créés ou maintenus
323 046 \$	234	390

6. Délégation à la Corporation de développement économique

La MRC des Laurentides a conclu une entente qui a pour objet de définir les rôles et responsabilités qu'elle délègue ou confie à la Corporation de développement économique (CDE) en matière de développement économique et de développement local ainsi que les conditions de leur exercice. À cet effet, en vertu de cette entente, la MRC des Laurentides décrète que la CDE est l'organisme délégataire au sens de l'article 126.2 de la *Loi sur les compétences municipales* et la MRC lui confie ainsi la planification, la réalisation et le soutien au développement économique local et régional sur le territoire de la MRC. À cette fin, la CDE doit:

- 1) Prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant la concertation et la planification des mesures reliées à l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- 2) Prendre les mesures nécessaires pour la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de certains projets structurants améliorant les milieux de vie;
- 3) Élaborer et veiller à la réalisation d'un plan stratégique de développement durable, incluant un plan d'action pour l'économie et l'emploi sur le territoire de la MRC;
- 4) Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique de son territoire;
- 5) S'engager à réaliser tout mandat, avec les budgets dédiés nécessaires, qui découle de l'exercice de l'une ou l'autre des compétences qui sont attribuées à la MRC par la loi et qui sont associées au développement local ou régional et au soutien à l'entrepreneuriat ou qui découle d'une entente conclue entre la MRC et le gouvernement, l'un de ses ministères ou organismes ou de tout autre organisme;
- 6) Agir à titre de délégataire de la MRC dans la gestion du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS) et est responsable de la mise en œuvre du développement économique local;
- 7) Gérer tout autre fonds de développement ou de capital de risque que la MRC lui confiera.

La CDE de la MRC des Laurentides a reçu un montant de 323 046 \$ provenant du FDT pour son service de développement économique (2019-2020), d'accueil et de soutien technique des entreprises et organismes, ainsi que pour le salaire des commissaires au développement économique et autres employés de la CDE. Aussi, la CDE a reçu une contribution supplémentaire provenant du FDT au montant de 50 000\$ qui a été octroyé afin de favoriser le développement de divers organismes et entreprises du territoire de la MRC des Laurentides.

CONCLUSION

La MRC des Laurentides a pleine compétence pour favoriser le développement local et régional sur son territoire. En fonction des priorités d'intervention ciblées par la MRC des Laurentides, le Fonds de développement des territoires a permis de supporter la réalisation de projets structurants visant l'amélioration du niveau de vie de la population, en contribuant ainsi à la santé sociale, économique et environnementale de son territoire. Par ces projets structurants, la MRC des Laurentides souhaite se distinguer des autres régions en vue de maintenir et d'attirer de nouveaux citoyens.